



Strasbourg, mercredi 10 avril 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02585

Pris en application :

- Règlement particulier de police du port, établi par arrêté préfectoral du 3 septembre 2014
- Règlement particulier de police du Rhin (RPNR)

Inspection ou travaux subaquatiques**INSPECTION SUBAQUATIQUE PAR PLONGEURS****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 17/04/2024 à 07:00 au 19/04/2024 à 19:00

- o Port autonome de Strasbourg, Bassin du Commerce

Commentaire :

Les navigants sont informés de l'inspection subaquatique du mur de quai le long des moulins ADVENS.
Le prestataire mettra en place un pavillon alfa ainsi que des bouées à 5 mètres du mur de quai

Service(s) à contacter :

Port autonome de Strasbourg, Pôle Exploitation Entretien et Maintenance (PEEM), 6 rue de la Coopérative,
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 60 53 31

Date limite d'affichage :

20/04/2024

Chef de pôle

Signé

Denis EDEL